

sés à l'Orateur, mais nous n'avons pas encore vu le bref d'élection. A la fin, cependant, monsieur Mercier a été nommé solliciteur-général et, par un singulier hasard, sa nomination a coïncidé exactement avec le jugement remarquable du juge Sicotte, de Saint-Hyacinthe, qui se trouve beau-frère de l'un des ministres. Je ne veux pas manquer de respect envers un juge, mais il est de mon devoir de dire que le jugement extraordinaire du juge Sicotte tombe à point avec la nomination de monsieur Mercier.

J'ai déjà cité deux jugements à propos de la liste électorale de ce comté, l'un de l'année dernière et l'autre datant de quelques mois à peine. Dans les deux cas l'appel n'a pas été accordé, je ne sais pas pourquoi. Ces jugements ont été rendus contre des conservateurs ; ils n'ont fait entendre aucune plainte. J'ai cité un autre jugement la semaine dernière, lorsque monsieur Mercier a été assermenté. Ce jugement raye de la liste de Saint-Denis 82 noms d'électeurs présumés conservateurs. Il est de mon devoir de déclarer que ce jugement est une chose scandaleuse, et c'est par cela que le partisan de monsieur Joly espère emporter l'élection de Saint-Hyacinthe. Il serait à propos de rappeler le fait historique que monsieur Sicotte a fait, en 1863, ce que monsieur Turcotte a fait en 1878, de sorte que nous avons maintenant, dans le dictionnaire, deux mots nouveaux, le *Sicottage* et le *Turcottage*. Le juge Sicotte avait l'espoir d'envoyer, à Québec, par son jugement, un nouveau député pour supporter l'administration dont son beau-frère est membre. Et voilà ce qui en est de ce fameux gouvernement Joly, dont l'honorable député de Lambton a modestement fait l'éloge, cette après-midi.

M. MACKENZIE : Je n'ai fait l'éloge de personne ; j'ai simplement traité la question constitutionnelle sans toucher aucunement au ministère.

M. MOUSSEAU : Je trouve que monsieur Mackenzie a prononcé ce que nous appellerions, en français, l'oraison funèbre du gouvernement Joly. Je suis certain que ce gouvernement ne vivra pas longtemps et qu'il sera battu au commencement de la prochaine session. Je suis également certain que si la population de

Québec avait une nouvelle occasion d'exprimer son opinion, le parti libéral serait battu par une majorité d'au moins 48 sur 65. Les libéraux voulaient d'abord obtenir le pouvoir dans la province de Québec pour aider le gouvernement Mackenzie à la dernière élection. Ils veulent maintenant retenir ce pouvoir pour profiter des dépouilles, mais ils s'aperçoivent qu'il leur échappe des mains, et ils ont recours à d'autres moyens. A peine monsieur Mercier était-il assermenté qu'il télégraphiait au bureau des proto-notaires de Montréal pour suspendre l'un des employés les meilleurs et les plus dignes de confiance. Cet officier se trouvait par hasard dans sa paroisse pendant l'élection d'avril 1878, et on l'a de suite soupçonné d'avoir été là dans un but de politique. Il est de fait que ce n'était pas le cas, mais le gouvernement Joly avait besoin de places pour ses amis avant de quitter le pouvoir.

M. HOLTON : Je regrette que mon honorable ami n'ait pas cru devoir expliquer plus clairement la conduite qu'il a tenue pendant cette session, surtout depuis la déclaration faite par le gouvernement il y a quelques semaines. C'est de cela qu'il nous faut nous occuper ce soir, et non des événements qui se sont passés, l'année dernière, à Québec, et encore bien moins des événements que l'honorable monsieur nous raconte et qui ne forment pas du tout partie du dossier, dans la dispute qui s'est élevée entre le lieutenant-gouverneur et ses aviseurs. Ces faits peuvent être vrais ou ne pas l'être, mais ils n'ont aucun rapport au sujet de discussion. L'honorable monsieur et ses amis n'ont basé leur motion de censure, cette année, sur aucune nouvelle accusation ; ils se sont limités aux événements de l'année dernière, événements qui sont passés dans l'histoire et sur lesquels le peuple de la province de Québec s'est prononcé. Il y a eu une élection générale dans cette province, et le résultat a permis au gouvernement de franchir une session des plus orageuses, et de conserver les rênes du pouvoir jusqu'à ce jour.

Qu'avons-nous à nous occuper, ici, de ces histoires de manœuvres électorales ? Est-ce la première fois que nous en entendons parler ? Et quelle influence peuvent-elles avoir sur la